



## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2408 181

Le 17 septembre 2024

**OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 10 août 2024, visant à obtenir le nombre de collisions survenues sur la route 221 au cours des dix dernières années, par date et par catégorie de collisions.

Conformément à la *Loi sur l'accès*, nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état des renseignements que nos systèmes d'information nous permettent d'extraire, soit le nombre de dossiers de collision sur la route 221, par année et par type de collision.

Cependant, nous ne pouvons vous fournir les renseignements demandés pour l'ensemble de la période visée puisque ces dernières ne sont plus disponibles dans nos systèmes (article 1 de la *Loi sur l'accès*). En effet, selon le calendrier de conservation en vigueur à la Sûreté du Québec, des données liées à certains types de collisions ont une durée de conservation qui est terminée. Par conséquent, ces données ne peuvent être considérées comme complètes et représentatives puisque plusieurs dossiers ont été détruits.

Afin de vous permettre d'apprécier le tableau à sa juste valeur, nous désirons également émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

### NOMBRE DE DOSSIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC CONCERNANT DES COLLISIONS SUR LA ROUTE 221, PAR ANNÉE ET PAR TYPE DE COLLISION

NOMBRE DE DOSSIERS/TYPE DE COLLISION	ANNÉES									
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024*
Collision mortelle	3	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Collision blessés graves	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0
Collision blessés légers	0	0	1	3	19	26	35	19	21	8
Collision dommage matériel +2000\$	0	2	5	3	34	26	30	44	43	23
Collision dommage matériel - 2000\$	0	1	2	2	22	13	15	18	13	7
Collision délit de fuite CSR	0	0	1	0	3	2	6	1	4	0

Source: Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2024-08-19

\*Veuillez prendre en note que les données pour l'année 2024 couvrent uniquement la période s'étalant du 2024-01-01 au 2024-08-19.

Étant donné les limites de nos systèmes d'information pour l'extraction de ces données, nous vous invitons à faire une demande d'accès au ministère des Transports qui serait susceptible de détenir ce type d'informations :

Ministère des Transports du Québec  
700, boul. René-Lévesque Est, 29<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1  
Téléphone : 418 646-0160, poste 23013  
lai@transports.gouv.qc.ca

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : [accesdocuments@surete.qc.ca](mailto:accesdocuments@surete.qc.ca)

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Julie Renaud  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels